

# CHARTRE D'UTILISATION

## du blog étudiant UVSQ : Le Média étudiant UVSQ

Vous êtes invités à contribuer à au blog étudiant de l'UVSQ, notamment en rédigeant des articles ou en réagissant aux billets postés. Cependant, vos propos ne doivent pas contrevenir à l'ordre public, aux lois et à la réglementation en vigueur.

La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation notamment en terme de droit d'auteur et de propriété intellectuelle. L'internet, les réseaux et outils d'information numérique ne sont pas des zones de non-droit.

Outre l'atteinte aux valeurs fondamentales de l'éducation nationale, dont en particulier les principes de laïcité et de neutralité, politique et commerciale, il est également interdit de (mais pas exclusivement) :

- publier des textes, images ou photos à caractère violent, obscène, pornographique, susceptibles d'entretenir des préjugés ethniques ou discriminatoires ou portant atteinte au respect de la personne humaine, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la protection des enfants et des adolescents ;
- publier des textes, des photos ou des images incitant à commettre des crimes ou délits, à la consommation de substances interdites, au suicide, à la discrimination, à la haine ou à la violence (religieuse, sexiste, homophobe, raciste ...);
- publier des informations diffamatoires ou injurieuses sur une personne, ou divulguer des informations permettant l'identification précise de cette personne (telles que nom de famille, adresse, numéro de téléphone etc ...);
- offrir des produits ou des services (y compris le publi-rédactionnel), se livrer à de la publicité ou utiliser le blog à des fins professionnelles ;
- Publier des articles considérés comme de la propagande électorale, dégageant une opinion politique ou syndicale
- utiliser des œuvres protégées par des droits d'auteur (musique, photos, vidéos...) sans autorisation préalable de l'auteur ou de l'ayant-droit.

Le gestionnaire du blog se réserve le droit de modérer toute mise en ligne d'un article dont le contenu les règles de bon usage.

Je soussigné(e), ..... certifie avoir pris connaissance de la charte relative à la bonne utilisation du blog étudiant de l'UVSQ et m'engage à la suivre.

A ....., le .....